



# La ville de Sèvres recrute

**LA VILLE DE SÈVRES** (23 251 habitants)

Située dans le département des Hauts-de-Seine, aux portes de Paris et desservie par de nombreux moyens de transports (métro, tramway, trains, bus), la ville de Sèvres intégrée au Territoire de GPSO qui réunit 8 villes de l'ouest parisien, jouit de nombreux attraits naturels et sportifs grâce à sa situation géographique située entre Seine et forêts.

Ville d'art et de patrimoine, elle possède une riche histoire liée à la Manufacture de Sèvres et à la Voie Royale qui mène à Versailles. Aujourd'hui, Sèvres est au cœur de nombreux projets d'équipements et d'aménagements pour construire la ville de demain.

**pour la direction de la petite enfance**

## un(e) référent(e) santé et accueil inclusif vacataire (H/F)

### DESCRIPTION DU POSTE

Au sein de la direction de la petite enfance et en lien avec les directrices des crèches de la ville, le référent santé et accueil inclusif a pour mission de mettre en place, sur 5 établissements multi-accueil, la réglementation RSAI. Il participe à la construction d'un cadre de référence à travers des protocoles définis pour accompagner l'équipe dans une prise en soin adaptée aux jeunes enfants accueillis.

Vos principales responsabilités sont les suivantes :

- contribuer à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ;
- veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires pour faciliter l'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière
- organiser les soins et l'administration des médicaments en crèche
- identifier des troubles de développement du jeune enfant
- informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé
- présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants, les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30 (urgence, épidémie, soins, maltraitance, sorties)
- contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être, ainsi qu'à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations

### PROFIL RECHERCHÉ

- diplôme d'État d'infirmier
- maîtrise de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
- connaissance des dispositifs de la santé publique
- maîtrise du développement de psychomoteur et psychoaffectif des enfants
- appréhension des soins infirmiers
- sens de l'organisation et de l'écoute
- qualités relationnelles
- aisance relationnelle et rédactionnelle

### CONDITIONS DU POSTE

Poste de vacataire, 19h par mois.

Rémunération à la vacacion.

**POUR  
POSTULER**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

**Monsieur le Maire - Hôtel de ville - BP 76 – 92311 SÈVRES CEDEX**

Ou par mail à [recrutement@ville-sevres.fr](mailto:recrutement@ville-sevres.fr)